



Bilan des rythmes scolaires et des TAP

Conseil d'école

Mardi 14 novembre, 18h30

- **Bilan de l'organisation des rythmes scolaires depuis septembre 2017**
- **Hypothèses et faisabilité d'évolution des rythmes scolaires pour septembre 2018**

- **Rappel du contexte d'évolution de l'organisation des rythmes scolaires en septembre 2017 :**
 - Impossibilité de disposer d'un nombre suffisant d'encadrants sur les TAP (dans le contexte de 3 x 1h de TAP par semaine – organisation initiale)
 - Nécessité d'étendre de 15 minutes le temps de pause méridienne pour les élémentaires de l'école publique afin de garantir le confort des enfants durant les deux services

BILAN DE L'ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES DEPUIS SEPTEMBRE 2017

École élémentaire publique	Temps scolaire	Temps de pause méridienne	Temps scolaire	TAP	Temps périscolaire
Lundi	8h45 – 12h15	12h15 – 14h	14h – 16h		16h – 18h30
Mardi	8h45 – 12h15	12h15 – 14h	14h – 15h30	15h30 – 17h	17h – 18h30
Mercredi	8h45 – 11h45	11h45 – 13h30			13h30 – 18h30
Jeudi	8h45 – 12h15	12h15 – 14h	14h – 16h		16h – 18h30
Vendredi	8h45 – 12h15	12h15 – 14h	14h – 15h30	15h30 – 17h	17h – 18h30

BILAN DE L'ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES DEPUIS SEPTEMBRE 2017

École maternelle publique	Temps scolaire	Temps de pause méridienne	Temps scolaire	TAP	Périscolaire
Lundi	8h45 – 12h15	12h15 – 13h45	13h45 – 15h45		15h45 – 18h30
Mardi	8h45 – 12h15	12h15 – 13h45	13h45 – 15h15	15h15 – 16h45	16h45 – 18h30
Mercredi	8h45 – 11h45	11h45 – 13h30			13h30 – 18h30
Jeudi	8h45 – 12h15	12h15 – 13h45	13h45 – 15h45		15h45 – 18h30
Vendredi	8h45 – 12h15	12h15 – 13h45	13h45 – 15h15	15h15 – 16h45	16h45 – 18h30

BILAN DE L'ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES DEPUIS SEPTEMBRE 2017

École primaire privée	Temps scolaire	Temps de pause méridienne	Temps scolaire	TAP
Lundi	8h30 – 11h45	11h45 – 13h15	13h15 – 15h	15h – 16h30
Mardi	8h30 – 11h45	11h45 – 13h15	13h15 – 16h	
Mercredi	8h30 – 11h30	11h30 – 13h30		
Jeudi	8h30 – 11h45	11h45 – 13h15	13h15 – 15h	15h – 16h30
Vendredi	8h30 – 11h45	11h45 – 13h15	13h15 – 16h	

- Bilan de cette organisation :
- **Points positifs :**
 - Capacité à assurer le taux d'encadrement dérogatoire (un pour 14 en maternelle et un pour 18 en élémentaire)
 - Durée des TAP adaptée à la plupart des activités
 - Satisfaction et participation des enfants (90 % des enfants)
 - Deux intervenants en maternel dont l'ATSEM, moins de visages à retenir, davantage de confiance / respect du rythme de la sieste et des activités
 - Diversité des activités réalisées par des intervenants formés à l'animation ou/et spécialistes de leur domaine
 - Transition avec l'école et échanges intéressants avec les équipes enseignantes pour accompagner les enfants

- ***Points de vigilance :***
 - Irrégularité des horaires de la fin d'école l'après-midi
 - Irrégularité des temps de goûters
 - Durée d'activités périscolaires d'1h30 adaptée en cas de déplacements mais un peu longue pour les activités sur place
 - Fréquentation du temps périscolaire les lundis et jeudis (sans TAP pour l'école publique) très importante
- **Conclusion : les conditions de pérennité de cette organisation ne sont pas réunies.**

- **Éléments de contexte pour l'élaboration de ces hypothèses :**
- Parution du Décret Blanquer qui autorise le retour à 4 jours d'école, en juin 2017
- Incertitude concernant la pérennité du fonds de soutien
- Forte baisse du nombre de contrats aidés
- Pression du gouvernement sur la maîtrise des dépenses publiques locales

QUESTION : DÉCALAGE MATERNELLE / ÉLÉMENTAIRE ?

- **Pourquoi un décalage de 15 min** entre temps scolaires des maternelles et des élémentaires l'après-midi ?
 - Nécessité d'élargir le temps de pause méridienne pour les élémentaires du public
 - Respect du rythme des enfants les plus jeunes avec un début de sieste qui s'enchaîne avec la fin du repas au RS (13h20)
- **Quelle alternative possible ?**
 - Mêmes horaires élémentaire-maternelle soit : 14h – 16h30
 - Mais possibilité pour les enfants de maternelles de venir à l'école dès 13h45, en particulier pour ceux qui font la sieste

HYPOTHÈSES ET FAISABILITÉ D'ÉVOLUTION DES RYTHMES SCOLAIRES POUR SEPTEMBRE 2018

- ***Hypothèse 1 : semaine scolaire à 4,5 jours et maintien des TAP (application du tarif périscolaire en cas de disparition du fonds de soutien)***
- ***Hypothèse 2 : semaine scolaire à 4 jours avec le mercredi en journée complète d'accueil de loisirs***

HYPOTHÈSES ET FAISABILITÉ D'ÉVOLUTION DES RYTHMES SCOLAIRES POUR SEPTEMBRE 2018

- ***Hypothèse 1 : semaine scolaire à 4,5 jours et maintien des TAP (application du tarif périscolaire en cas de disparition du fonds de soutien)***
- Condition de mise en place de cette hypothèse : alternance de journées longues et courtes pour le temps scolaire
- École publique :
 - **Élémentaire et maternelle :**
 - **Lundi : 14h – 16h30**
 - **Mardi : 14h – 15h + TAP de 15h à 16h30**
- École privée :
 - **Élémentaire et maternelle :**
 - **Lundi : 13h15 à 14h45 + TAP de 14h45 à 16h15**
 - **Mardi : 13h15 à 16h15**

HYPOTHÈSES ET FAISABILITÉ D'ÉVOLUTION DES RYTHMES SCOLAIRES POUR SEPTEMBRE 2018

- *Hypothèse 2 : semaine scolaire à 4 jours avec le mercredi en journée complète d'accueil de loisirs*
- École publique :
 - Élémentaire et maternelle :
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h – 16h30
- École privée :
 - Élémentaire et maternelle :
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h15 – 16h15
 - **ALSH le mercredi en journée complète accessible à tous les enfants**

HYPOTHÈSES ET FAISABILITÉ D'ÉVOLUTION DES RYTHMES SCOLAIRES POUR SEPTEMBRE 2018

- Comparaison des 2 hypothèses

- | | Points forts | Points de vigilance |
|--|--|---|
| Semaine à 4,5 jours d'école avec TAP
(application du tarif périscolaire en cas de disparition du fonds de soutien) | 5 matinées scolaires | Avis négatif porté par les équipes enseignantes sur l'alternance de journées longues et courtes d'école |
| Semaine à 4 jours d'école avec ALSH le mercredi en journée complète | Régularité des horaires scolaires
Moins de mutualisation de locaux entre temps scolaires et périscolaires | Rupture du rythme scolaire le mercredi |

HYPOTHÈSE PRIORISÉE SUITE AU COMITÉ DE PILOTAGE

- Volonté de la Commune de favoriser une même organisation des rythmes scolaires pour les deux écoles
- Priorité donnée par la Commune à la concertation en particulier avec les directions et les équipes enseignantes des deux écoles
- Au regard du contexte national et local, **priorisation de la semaine à 4 jours par la Commune** avec une journée complète d'ALSH le mercredi accessible à tous les enfants
- Dans le cadre d'un **maintien du Pedt**

HYPOTHÈSE PRIORISÉE SUITE AU COMITÉ DE PILOTAGE

- Avantages de cette organisation :
 - Régularité du rythme scolaire
 - Maintien de matinées longues, en particulier à l'école publique
 - Distinction plus nette entre les différents temps (pas de chevauchements horaires)
 - Davantage de créneaux pour des partenariats sur le temps scolaire
 - Davantage de créneaux pour les activités extrascolaires

Point de vigilance	Perspectives
Maintenir une concertation entre temps scolaires et périscolaires	Maintien des temps de transition, des délégués communs
	Maintien des temps d'échanges d'informations
	Mise en place d'un accueil des nouvelles familles par Arlequin en plus de la direction de l'école

- **Conseil d'école du 14 novembre 2017** de l'école primaire publique : présentation du bilan et avis sur l'hypothèse priorisée
- Bureau municipal : fin novembre pour prioriser une hypothèse suite à l'avis des instances
- Commission vie scolaire, enfance, jeunesse du 30 novembre 2017 : priorisation d'une organisation pour la rentrée scolaire 2018
- **Conseil municipal de décembre** : validation de l'organisation de la rentrée de septembre 2018
- **Envoi** de cette nouvelle organisation pour approbation à la **DSDEN avant le 15 janvier 2018**